

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 27 NOVEMBRE 2019

Journée de sensibilisation à la gestion des risques au collège Collège Pierre de Ronsard à Limoges

Fruit d'une étroite collaboration entre le Département de la Haute-Vienne, l'Éducation nationale, les services de Police et de Gendarmerie, **une action de sensibilisation aux questions de sécurité à destination d'agents exerçant des missions d'accueil** s'est déroulée ce mercredi 27 novembre 2019 au collège Pierre de Ronsard à Limoges, pour la deuxième année consécutive.

L'an passé, la première session avait rassemblé une trentaine de personnes. Elle faisait suite à une actualité abondante en matière de risques attentat/intrusion notamment, et à la crainte exprimée par certains agents d'accueil départementaux quant à leurs rôles et responsabilités en cas d'évènement de ce type au collège. Ceux-ci avaient ainsi fait part de leurs interrogations sur leurs compétences en matière de sécurité et d'application des dispositions Vigipirate. Dans ce contexte, il paraissait important de développer une « culture commune de la sécurité » au sein des établissements. Pour répondre aux interrogations, une matinée d'information avait donc permis de rappeler les règles de bonnes pratiques, afin que les agents soient mieux préparés.

Suite au franc succès rencontré, il a été décidé de reconduire cette action en 2019, et ce sur une journée entière afin d'approfondir les échanges et de pouvoir alterner informations théoriques et mises en pratique.

Autre nouveauté de cette session, **le public concerné a été élargi aux agents assurant des missions d'assistants de prévention** dont le rôle au sein d'un établissement scolaire est essentiel en matière de sécurité et d'appréhension des risques.

Animée par les « référents sûreté » de la police et de la gendarmerie, en collaboration avec plusieurs chefs d'établissements haut-viennois, cette journée a permis à la cinquantaine de participants de faire part de leurs problématiques quotidiennes et d'envisager des solutions adaptées.

Pour mémoire :

Depuis 2015, le plan Vigipirate est en vigueur sur l'ensemble du territoire national au niveau « sécurité renforcée – risque attentat ». Dans ce contexte, la protection de l'espace scolaire constitue une priorité pour l'ensemble des acteurs de la communauté éducative d'où la collaboration étroite entre les différentes institutions et les forces de sécurité pour garantir la cohérence des dispositifs de sécurisation et de gestion de crise. L'instruction interministérielle du 12 avril 2017 définit notamment les nouvelles exigences en terme de sécurisation des écoles, collèges et lycées, ainsi que le rôle de chacun des acteurs impliqués dans la prévention et la gestion des crises en milieu scolaire.

Contact presse :

Mégane Lépine - 05 44 00 12 41 – megane.lepine@haute-vienne.fr

Anne-Sophie Uijttewaal – 05 55 11 42 93 – anne-sophie.ujttewaal@ac-limoges.fr